



LYCEE ET COLLEGE CATHOLIQUES JEANNE D'ARC

Collège-lycée : 02.31.92.91.00

10-12 Rue d'Eterville

B.P. 36318

14403 BAYEUX CEDEX

Fax collège et lycée : 02.31.92.90.63

BAYEUX, Juillet 2019

LYCEE Informations de rentrée

Tout le personnel de l'établissement vous souhaite de bonnes vacances et, puisqu'il faut déjà y songer, une bonne rentrée.

Congés d'été des bureaux administratifs : Direction, Secrétariat et Comptabilité : fermés du 12 juillet au soir au 22 août au matin.

ORGANISATION POUR L'ANNÉE 2019-2020

RENTREE DES ELEVES :

Vendredi 30 août 2019 **13h25 à 16h35** rentrée des **secondes, premières et terminales**
Pot d'accueil à 14h40 pour tous.

MANUELS SCOLAIRES

Lire attentivement le courrier APEL «Fourniture des manuels scolaires » consultable sur le site internet de l'établissement.

VIE DE L'ELEVE

Pour pouvoir bénéficier d'aides de la coopérative scolaire et participer à l'Association Sportive, **merci d'apporter un chèque de 8,00 €** le jour de la rentrée (à l'ordre de la coopérative scolaire Jeanne d'Arc Bayeux). L'adhésion à la coopérative scolaire permet de pouvoir bénéficier d'une réduction lors de sorties pédagogiques, de financer des activités sportives, d'acheter du matériel pour les élèves.

Au lycée, l'adhésion autorise l'accès au foyer et au baby foot dont le fonctionnement est financé par la coopérative scolaire.

Tout élève non à jour de cette cotisation pourra se voir refuser l'accès au foyer et à la salle de baby. Tous les investissements sont réalisés grâce à la participation des lycéens depuis des années. Merci de votre soutien dans l'intérêt de tous les élèves.

TSVP →

LOCATION DE CASIER

La location d'un casier vous sera proposée à la rentrée pour la somme de 15 €.

BADGES DE RESTAURANT SCOLAIRE

Tous les élèves sont considérés externes, mais un badge de restaurant scolaire leur sera distribué en début d'année, à approvisionner avant de prendre des repas.

RAPPEL :

En cas d'oubli du badge, les lycéens devront déjeuner au self du collège. Pensez à le recharger. Attention à partir d'un débit de 53 €, le badge est bloqué.

BUS VERTS

Les demandes de transport se font maintenant sur le site www.busverts.fr

BON DE FOURNITURES GRATUITES

Un bon de fournitures gratuites est offert par la ville de Bayeux pour tous les élèves ayant moins de 16 ans au 1er septembre 2018 et habitant l'une des communes suivantes : ARGANCHY, BAYEUX, COTTUN, RANCHY, SUBLES, SULLY, SAINT-LOUP HORS, il vous sera transmis par le professeur principal dans les premiers jours de la rentrée.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'attestation d'assurance scolaire devra nous être remise le jour de la rentrée au moment de la distribution des livres. Si vous souhaitez souscrire à l'assurance de l'établissement, vous trouverez, sur le site internet de l'établissement, l'imprimé nécessaire à cet effet (ne pas effectuer le règlement, il sera indiqué sur votre facture).

BOURSES + SOLIDARITE

Les dossiers seront à retirer dès la rentrée à la comptabilité. Attention à bien respecter les dates.

CALCULATRICE

Depuis plusieurs années, le choix de l'équipe de mathématique s'est porté sur la calculatrice programmable TI 83 premium CE éditions Python pour tous les élèves. Quelques exemplaires seront disponibles en location.